

Sujet : [INTERNET] méthanisation sas naturalgie

De : Pierre Pretre <pierre.pretre2@gmail.com>

Date : 31/03/2022 14:24

Pour : pref-enquetespubliques@haute-saone.gouv.fr

Copie à : fédération des chasseurs 70 <fdc70@fdchasseurs70.fr>, MAIRIE VREGILLE <mairie.vregille@wanadoo.fr>, marie.chambornay@gmail.com, regislecorney@orange.fr, denis.pegeot@clubnationaldesbecassiers.net

Monsieur,

Nous (AICA de Vrégille/Chambornay-lès-Pin) sommes contre ce projet pour les raisons suivantes : La vallée de l'ognon ainsi que les monts de GY sont des zones extrêmement fragiles de par leur positionnement géographique.

Les biotopes existants sont propices pour toutes les espèces gibiers petits ou grands.

Sur le territoire, forêt, haies vives, ruisseaux, rue, sources, zones inondables...

sont prépondérantes à la survie et la quiétude des toutes les espèces de gibiers y compris le grand gibier qui va en pâtir.

C'est d'autant plus vrai pour le gibier migrateur en nombre important tout le long de l'année et ce quelque soit la saison.

Que dire des populations de lièvre, de faisans, perdrix.. encore présentent en forte densité. Quel est leur avenir à brève échéance

Nous sommes étonnés que ce projet n'ai pas fait l'objet d'une quelconque consultation de votre part vis-à-vis de la FDC70.

Je viens de leur apprendre ce jour. Quelle n'est pas leur surprise !!!

Que dire de l'impact sur cette zone migratoire très prisée par : les pigeons, les bécasses, les bécassines, les oies sauvages,... sans compter le nombre incalculable d'espèces non chassable et qui peuplent nos prairies, nos prés, champs, ruisseaux...(oies, poules d'eau, canard, cigognes, hérons, aigrettes...)

qui sont régulièrement présentes sur le territoire de notre AICA mais pas que.

Certaines zones de repos de gibier migratoire vont être fortement voire durement touchées.

Quelle aire de repos sera encore disponible pour dame bécasse. Que trouvera-t-elle encore à manger des les parcelles "azotées" et polluées, qui encore pour l'instant sont gages de garde manger et de couvert sur le parcours de leur long, long voyage à destination des zones d'hivernage.

De GRANDVELLE à PIN seront plusieurs centaines d'hectares qui subiront un effet destructeur.

Nous sommes sidérés qu'un tel projet, élaboré en catimini, et couvert par vos services, n'aie pas fait l'objet d'une consultation auprès des organismes de chasse et de pêche de notre département, réputé pour être une île verte reconnue de tous..

Les chasseurs de notre commune comme les utilisateurs de la nature avec qui nous entretenons d'excellentes relations sont fortement opposés à ce projet qui va l'encontre des valeurs que le code de l'environnement est à même d'imposer à tout un chacun.

Mes respectueuses salutations.

Le Président.



Garanti sans virus. www.avast.com